



MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

2026-2036



TABLE DES MATIÈRES

La MRC et le contexte de ce plan d'action	3
Au-delà de la MRC	4
La MRC en chiffres	5
Nos orientations dans les dimensions du développement durable	6
ORIENTATION ÉCONOMIQUE	7-10
Objectif 1 : Assurer la pérennité durable des entreprises du territoire	7
Objectif 2 : Développer le marché de l'emploi local en favorisant les emplois verts et à valeur ajoutée	8
Objectif 3 : Promouvoir la consommation et l'approvisionnement locaux et responsables	9
Objectif 4 : Financer durablement les entreprises qui investissent en développement durable au bénéfice de la MRC	10
ORIENTATION SOCIALE	11-14
Objectif 5 : Planifier et faciliter la création de milieux de vie durables et inclusifs	11
Objectif 6 : Valoriser l'inclusivité, la cohésion et la diversité interculturelle	12
Objectif 7 : Augmenter la mobilité durable dans la MRC	13
Objectif 8 : Assurer une qualité de vie équitable pour l'ensemble des citoyens de la MRC	14
ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE	15-18
Objectif 9 : Conserver et protéger la biodiversité et les écosystèmes	15
Objectif 10 : Améliorer l'accès des citoyens aux bienfaits de la nature	16
Objectif 11 : Optimiser la gestion des matières résiduelles (GMR)	17
Objectif 12 : Mettre en œuvre les stratégies d'adaptation et d'atténuation à la crise du changement climatique	18
Annexe 1 : Glossaire de termes, d'abréviations et d'acronymes	19-21
Annexe 2 : Références	22-23

LA MRC ET LE CONTEXTE DE CE PLAN D'ACTION

LE MANDAT DE LA MRC

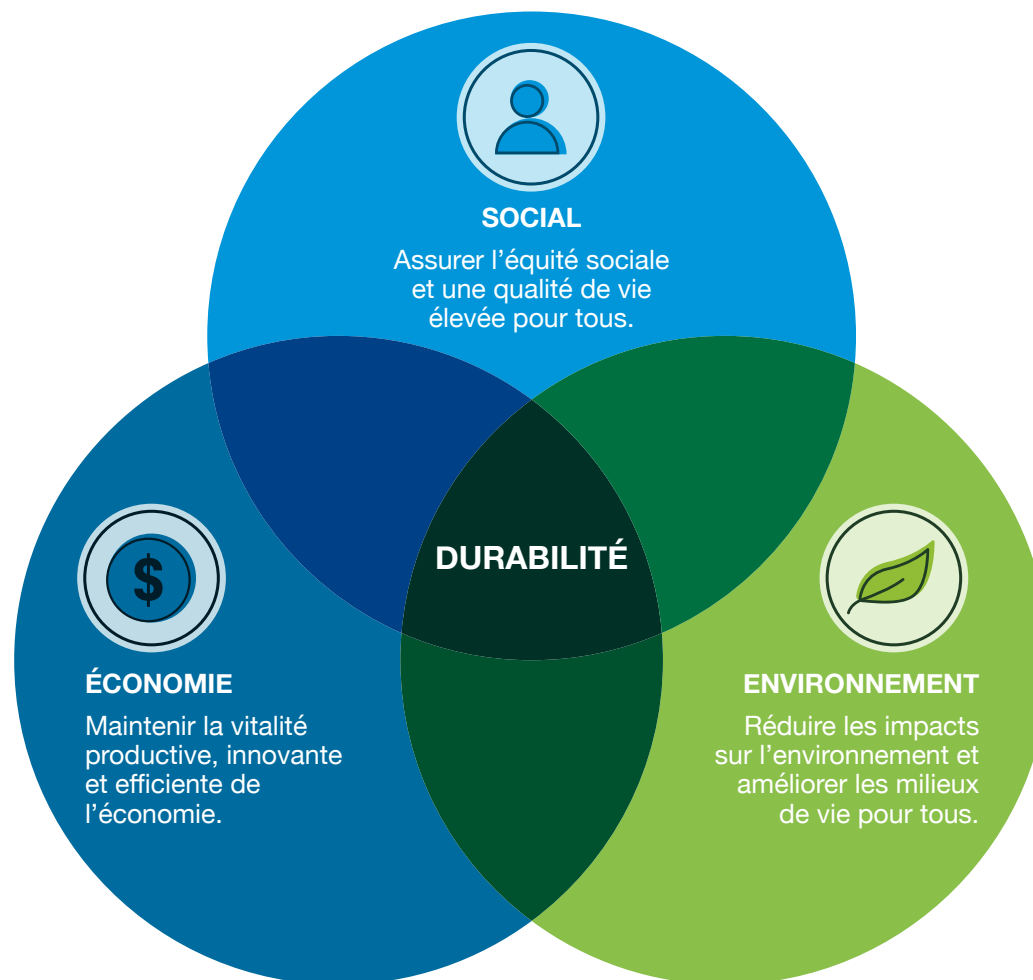
La MRC de Marguerite-D'Youville a un mandat de concertation entre les six municipalités et villes qui la composent (Calixa-Lavallée, Contrecœur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères). Elle assure également la gestion des services à l'échelle régionale ainsi que le suivi des activités issues des démarches de concertation.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Par ses actions, la MRC contribue au développement durable (DD), un mode de développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le DD repose sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable de trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

L'OBJECTIF DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action en développement pour un avenir durable vise à faire connaître l'ensemble des actions en cours de réalisation et en planification. Il a également pour but de vulgariser les orientations et objectifs de la MRC qui contribueront à soutenir un développement durable et harmonieux du territoire.



AU-DELÀ DE LA MRC

La réalisation du Plan d'action relève des objectifs de la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#) du **Gouvernement du Québec**, ainsi que des [17 objectifs de développement durable](#) conçus par l'**Organisation des Nations Unies (ONU)**.



La rédaction de ce document est réalisée par Emma Johnston (chargée de projet stagiaire en développement durable et étudiante finalisante de premier cycle en Environnement et développement à l'Université McGill) sous la supervision de Michel Poirier (leader en développement économique) et appuyée par l'ensemble des membres de l'équipe de la MRC.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



LA MRC EN CHIFFRES



L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE

NOMBRE D'EMPLOIS
SITUÉS DANS LA MRC: **26 000**

NOMBRE DE TRAVAILLEURS
RÉSIDENTS DE LA MRC¹⁶: **43 205**

TRAVAILLEURS RÉSIDENTS EMPLOYÉS
À L'INTÉRIEUR DE LA MRC¹⁶: **46 %**

TRAVAILLEURS RÉSIDENTS EMPLOYÉS
À L'EXTÉRIEUR DE LA MRC¹⁶: **44 %**

SALAIRE ANNUEL MÉDIAN
DES PARTICULIERS (25-64 ANS)⁶: **72 300\$**

TAUX D'EMPLOI (25-64 ANS)⁶: **86,5 %**



L'ORIENTATION SOCIALE

POPULATION 2025⁶: **83 645**

PROJECTION
DE POPULATION 2036⁷: **88 368**

FAMILLES À FAIBLE REVENU⁶: **3,5 %**

LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES:

148 habitations à loyer modique (HLM) gérés
par l'Office régional d'habitation (ORH);

169 gérés par le Programme de supplément
au loyer Québec (PSLQ);

35 en cours de construction.



L'ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE

ÉMISSIONS GAZ À EFFET
DE SERRE (GES) EN 2023¹⁰: **367 252 tCO₂éq**

NOMBRE DE VISITES
AUX ÉCOCENTRES EN 2025¹⁷: **46 346**

SUPERFICIE D'AIRES
PROTÉGÉES⁴: **19 200,49 ha**

COUVERT FORESTIER⁴: **7 943,81 ha**

LONGUEUR DE COURS
D'EAU SUR LE TERRITOIRE⁵: **522,33 km**
(excluant le fleuve Saint-Laurent)

NOS ORIENTATIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE

visée à assurer une croissance durable de la région en soutenant une économie innovante, diversifiée et compétitive. Elle mise sur l'attraction et le développement des entreprises, la création d'emplois de qualité et la valorisation de l'achat local, en priorisant ses pôles en forte croissance. Cette orientation favorise également des pratiques responsables, notamment en matière d'efficacité des ressources et d'**économie circulaire**, afin de concilier prospérité économique et développement durable.



L'ORIENTATION SOCIALE

visée à renforcer les conditions favorisant le bien-être collectif, l'inclusion sociale et la participation citoyenne afin de soutenir une communauté prospère et durable. L'assurance de la vitalité sociale dans le territoire s'inscrit notamment dans la bonification des **organismes à but non lucratif (OBNL)**, le soutien à l'intégration des immigrants, la transition vers une **mobilité durable** et l'aménagement d'un territoire inclusif. Bien que les conditions de vie soient parmi les meilleures dans la province, la MRC priorise le maintien de ces conditions et leur amélioration.



L'ORIENTATION ENVIRONNEMENTALE

visée à réduire les impacts des activités sur le territoire et à préserver les ressources naturelles. Elle encourage l'adoption de pratiques écoresponsables, la protection de la biodiversité et la gestion saine des matières résiduelles. Elle s'applique également à favoriser un aménagement du territoire respectueux de l'environnement et à contribuer à la lutte aux changements climatiques. Afin de devenir une région plus verte, la MRC poursuit ses objectifs environnementaux dans une perspective de [transition juste](#), ce qui assure des milieux de vie robustes, équilibrés et pérennes.

Le Plan d'action prend ainsi la forme suivante en conformité avec les orientations présentées précédemment :

3

ORIENTATIONS



12

OBJECTIFS



60

ACTIONS



OBJECTIF 1

ASSURER LA PÉRENNITÉ DURABLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



La pérennité des entreprises repose sur leur capacité à s'adapter aux changements et à assurer leur continuité à long terme dans un environnement en constante évolution. Elle s'inscrit dans une approche responsable des pratiques d'affaires, intégrant de manière équilibrée les dimensions sociale, environnementale et économique. Dans un contexte marqué par l'incertitude, les entreprises jouent un rôle clé dans la vitalité des territoires. En renforçant leur résilience, elles favorisent la création d'emplois, stimulent l'innovation et assurent l'accès aux biens et services essentiels.

ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
1.1 Rencontrer les entreprises pour les sensibiliser sur les avantages du DD et pour identifier des projets potentiels.	<u>SDE</u> et <u>Environnement</u>	<u>Géomatique</u>	Nombre d'entreprises accompagnées	150 entreprises par an	\$	En continu
1.2 Accompagner les entreprises à prioriser et réaliser leurs projets en DD.	SDE	Environnement	Nombre d'entreprises accompagnées en DD	30 entreprises par an	\$	En continu
1.3 Animer un comité en DD pour en développer une concertation dans la MRC.	Environnement	SDE et Aménagement	Nombre de rencontres de comité	4 rencontres par an	\$	En continu
1.4 Former les entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expertise interne en DD.	SDE	Montérégie économique et autres organismes externes	Nombre d'entreprises formées	10 entreprises par an	\$	En continu
1.5 Promouvoir les initiatives en DD réalisées dans la MRC pour encourager l'ensemble des entreprises à mettre en place des initiatives.	SDE et Environnement	<u>Communications</u>	Nombre de diffusions	7 diffusions par an	\$	En continu
1.6 Prévoir une stratégie concertée pour le redéveloppement des terrains industriels sous-valorisés, appuyé par PREI.	Aménagement et SDE	Géomatique et municipalités	Nombre d'initiatives	2 initiatives par an	-	2030
1.7 Créer et maintenir à jour un répertoire des entreprises sur le territoire de la MRC.	Géomatique et SDE	Municipalités et Montérégie économique	La création du répertoire	Répertoire créé	\$	2027

*LÉGENDE DU BUDGET: \$ = 0 \$ À 50 000 \$ | \$\$ = 50 001 \$ À 100 000 \$ | \$\$\$ = PLUS DE 100 000 \$



OBJECTIF 2

DÉVELOPPER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI LOCAL EN FAVORISANT LES EMPLOIS VERTS ET À VALEUR AJOUTÉE



L'augmentation du nombre d'emplois à valeur ajoutée constitue un levier essentiel de création de richesses et d'amélioration de la qualité de vie. La MRC possède un potentiel notable pour offrir localement des emplois qualifiés à une part importante des travailleurs actuellement actifs à l'extérieur du territoire. Le développement de secteurs stratégiques, tels que les énergies renouvelables et le transport et logistique, permettrait d'atteindre cet objectif. En rapprochant les lieux de travail des milieux de vie, cette orientation améliore la qualité de vie, réduit les déplacements et les émissions de GES et dynamise l'économie locale.

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
2.1	Accompagner les entreprises locales existantes à fort potentiel de croissance pour maximiser la création locale d'emplois.	SDE	Organismes externes	Nombre d'entreprises accompagnées	50 entreprises par an	\$	En continu
2.2	Déployer une stratégie d'attraction d'entreprises dans les principaux pôles : logistique et transport ainsi que les énergies renouvelables.	SDE	Géomatique, municipalités et autres organismes externes	Nombre d'initiatives promotionnelles	2 initiatives par an	\$\$	2030
2.3	Développer des formations en lien avec le besoin de main-d'œuvre dans les créneaux à valeur ajoutée ciblés par la MRC.	SDE	Organismes externes	Nombre de formations	3 formations par an	\$	2030
2.4	Promouvoir les offres d'emplois à valeur ajoutée disponibles dans la MRC auprès des travailleurs résidents.	SDE	Communications et municipalités	Nombre d'offres d'emplois diffusées Nombre de personnes rejointes	Diffuser les offres d'emplois	\$	En continu
2.5	Animer le comité consultatif en main-d'œuvre de la MRC.	SDE	Organismes externes	Nombre de rencontres	4 rencontres par an	\$	En continu



OBJECTIF 3

PROMOUVOIR LA CONSOMMATION ET L'APPROVISIONNEMENT LOCAUX ET RESPONSABLES



Les pratiques d'économie circulaire jouent un rôle clé dans le développement durable de l'économie locale. En favorisant l'achat de proximité, tant pour les biens et services que pour les intrants de production, et en encourageant les synergies entre entreprises, il est possible de réduire les **chaînes d'approvisionnement** et le gaspillage. Ces approches contribuent à dynamiser l'économie locale, à renforcer les collaborations entre acteurs et à améliorer la qualité des produits. Elles participent également à la diminution des déchets et des émissions de GES liées au transport. Cette orientation soutient définitivement une économie plus résiliente.

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
3.1	Mettre à jour annuellement un répertoire des fournisseurs locaux et en faire la promotion auprès des entreprises et consommateurs.	SDE	Communications et Géomatique	Fréquence de la mise à jour du répertoire	Mise à jour annuelle	\$	En continu
3.2	Soutenir le développement des commerces de proximité sur l'ensemble du territoire.	SDE	Ressources humaines, comité social, municipalités et autres organismes externes	Augmentation du nombre de commerces de proximité	15 commerces	\$	2036
3.3	Faire la promotion de l'achat local auprès des entreprises et de la population.	SDE	Communications et municipalités	Nombre de campagnes promotionnelles	1 campagne annuelle	\$	2030
3.4	Réaliser des activités de maillage entre les fournisseurs locaux et les entreprises.	SDE	Organismes externes	Nombre d'activités réalisées	2 activités par an	\$	En continu
3.5	Accompagner les entreprises à soumissionner davantage sur les appels d'offres publics.	SDE	Municipalités, gouvernements du Québec et du Canada	Nombre d'entreprises accompagnées	5 entreprises par an	\$	En continu



OBJECTIF 4

FINANCER DURABLEMENT LES ENTREPRISES QUI INVESTISSENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BÉNÉFICE DE LA MRC



La MRC dispose de leviers financiers structurants pour soutenir les entreprises et favoriser la réalisation de projets en développement durable. Ses programmes, fondés sur des critères rigoureux, orientent les investissements vers des initiatives générant des retombées économiques, sociales et environnementales positives pour le territoire. En appuyant l'entrepreneuriat local, elle encourage l'innovation, stimule la croissance et contribue à la diversification économique. Ce soutien permet aussi de mieux répondre aux besoins changeants de la population. En misant sur des projets responsables et structurants, la MRC renforce la résilience de son économie.

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
4.1	Accompagner les entreprises afin qu'elles profitent au maximum des aides financières offertes par les organismes externes dans le but de faciliter le financement de leurs projets en DD.	SDE	Organismes externes	Nombre d'entreprises référées à un programme financier externe	15 entreprises par an	\$	En continu
4.2	Offrir des subventions aux entreprises qui veulent réaliser des projets de formation en DD.	SDE	Organismes externes	Nombre d'entreprises subventionnées	5 entreprises par an	\$	En continu
4.3	Accorder des prêts assortis d'incitatifs financiers aux entreprises ayant entrepris une démarche en DD.	SDE	-	Nombre d'entreprises financées	3 entreprises par an	\$\$	En continu
4.4	Soutenir financièrement les projets d'économie sociale réalisés dans la région.	<u>DS</u>	SDE et organismes externes	Nombre de projets financés	5 projets par an	\$	En continu



OBJECTIF 5

PLANIFIER ET FACILITER LA CRÉATION DE MILIEUX DE VIE DURABLES ET INCLUSIFS



Les milieux de vie qui accordent une place centrale à la santé, au bien-être et à la vitalité collective reposent sur une mobilisation concertée des acteurs au bénéfice de la population. En complément de ses propres actions, la MRC appuie activement les OBNL engagés dans la réponse aux enjeux socioéconomiques, notamment par des services d'accompagnement et un soutien financier adapté. En renforçant les partenariats avec la société civile, elle optimise l'utilisation des ressources disponibles et favorise des interventions plus cohérentes et ciblées. Cette approche collaborative contribue à accroître l'attractivité et l'accessibilité du territoire.

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
5.1	Réaliser une politique en économie sociale pour la MRC.	DS	L'ensemble des acteurs en ÉS de la MRC	Réalisation de la politique	Politique mise en place	\$	2028
5.2	Offrir un accompagnement personnalisé pour structurer et développer les OBNL.	DS	Municipalités et organismes externes	Nombre d'interventions	25 OBNL par an	\$	En continu
5.3	Gérer un fonds destiné aux OBNL pour les projets socioéconomiques.	DS	Municipalités	Nombre de projets soutenus	5 projets par an	\$\$	En continu
5.4	Subventionner des projets de formations, coaching et soutien en gestion des ressources humaines pour les OBNL.	DS	Service Québec	Nombre de projets soutenus financièrement	8 projets par an	\$	En continu
5.5	Aider les OBNL à la réalisation de leurs campagnes de sociofinancement.	DS	Municipalités	Nombre de campagnes	3 campagnes par an	\$	En continu
5.6	Accroître l'offre de logements sociaux et abordables dans la MRC.	ORH	Aménagement, Géomatique, organismes communautaires et municipalités	Nombre de nouveaux logements hors marché	175 nouveaux logements	\$\$\$	2030
5.7	Soutenir le milieu municipal dans la préservation du patrimoine immobilier.	Aménagement	Géomatique et municipalités	Nombre de projets soutenus	20 projets par an	\$\$	2029



OBJECTIF 6

VALORISER L'INCLUSIVITÉ, LA COHÉSION ET LA DIVERSITÉ INTERCULTUELLE



Cet objectif vise à valoriser la diversité culturelle et à reconnaître la contribution essentielle des communautés d'origines diverses au développement durable du territoire ainsi qu'à la vitalité d'un milieu de vie inclusif. Reconnue pour la qualité de son cadre de vie et la solidité de sa croissance économique, la MRC dispose d'atouts favorisant l'accueil, l'intégration et la participation active, en français, des personnes de toutes provenances. En renforçant l'inclusion et en mettant en valeur les apports culturels, elle contribue à développer le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale. Cette orientation fait de la diversité un levier de développement régional.

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
6.1	Animer le comité consultatif en immigration de la MRC.	DS	Municipalités et autres organismes	Nombre de séances de comités	4 séances par an	\$	En continu
6.2	Accompagner les municipalités dans la gestion de leurs propres comités en immigration.	DS	Municipalités et autres organismes	Nombre d'interventions	5 interventions par an	\$	En continu
6.3	Faire la promotion de l'ensemble des activités interculturelles réalisées à travers la MRC.	DS	Communications, municipalités et autres organismes	Nombre de diffusions	5 diffusions par an	\$	En continu
6.4	Encourager les échanges interculturels et l'entraide dans la collectivité afin de faire tomber les barrières et briser les préjugés.	DS	Municipalités et autres organismes	Nombre d'activités	3 activités par an	\$	En continu
6.5	Organiser des rencontres pour stimuler la synergie de collaboration entre les organismes qui interviennent auprès des personnes issues de l'immigration.	DS	Municipalités et autres organismes	Nombre de rencontres	5 rencontres par an	\$	En continu



OBJECTIF 7

AUGMENTER LA MOBILITÉ DURABLE DANS LA MRC



La mobilité durable constitue un levier central du développement durable de la MRC, en agissant à la fois sur ses dimensions environnementale, sociale et économique. La promotion des transports collectifs et actifs contribue à diminuer l'empreinte écologique tout en générant des retombées positives pour la santé publique, notamment grâce à la réduction de la pollution et à l'encouragement d'un mode de vie actif. Elle favorise également un meilleur accès aux lieux de travail, aux services et aux espaces de vie, renforçant ainsi l'autonomie et la participation sociale et économique, particulièrement pour les clientèles vulnérables. Cet objectif se réalise dans le [cadre d'intervention](#).

ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
7.1 Intégrer la mobilité durable au sein de l'organisation de la MRC en électrifiant la flotte municipale régionale et en promouvant la mobilité active pour les employés.	Environnement	Municipalités	Pourcentage de transport durable au sein de la MRC	90 % des transports professionnels réalisés en véhicule électrique Mettre à la disposition des employés un abri-vélo	\$\$\$	2036
7.2 Accompagner les entreprises à développer des services de transport durable, des aménagements et infrastructures favorables au transport actif et optimiser leurs circuits de transport.	SDE	Municipalités et autres organismes	Nombre de projets réalisés	10 projets	\$	2036
7.3 Planifier l'aménagement du territoire afin de réduire la dépendance à l'automobile et favoriser les modes de transport actifs et collectifs.	Aménagement	Géomatique et municipalités	Introduction d'objectifs dans la planification locale et régionale	Objectifs adoptés	-	2030



OBJECTIF 8

ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE ÉQUITABLE POUR L'ENSEMBLE DES CITOYENS DE LA MRC



Cet objectif vise à préserver et renforcer la qualité de vie des citoyens par une collaboration étroite avec les organismes du milieu. Il répond aux priorités identifiées par le secteur communautaire, notamment la sécurité alimentaire, le soutien psychosocial, la prévention du décrochage et la persévérance scolaire, ainsi que l'aide aux clientèles vulnérables (aînés, jeunes, femmes, personnes en situation d'itinérance, personnes issues de l'immigration et personnes en situation de handicap). Par une approche concertée et adaptée aux besoins du territoire, la MRC contribue à améliorer les conditions de vie et à favoriser l'inclusion sociale.

ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
8.1 Gérer la nouvelle édition des Alliances pour la solidarité 2024-2029 pour soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.	DS	Autres organismes externes	Nombre de projets soutenus financièrement	5 projets	\$\$\$	2029
8.2 Soutenir les OBNL qui œuvrent en sécurité alimentaire.	DS	Autres organismes externes	Répondre aux demandes d'aide	Répondre à 100 % aux demandes d'aide alimentaire	\$\$	2029
8.3 Offrir le soutien aux OBNL qui fournissent des services psychosociaux.	DS	Autres organismes externes	Répondre aux demandes d'aide	Répondre à 100 % aux demandes d'aide psychosociale	\$\$	2029
8.4 Assister les OBNL qui accompagnent la clientèle vulnérable (aînés, jeunes, femmes, itinérants, immigrants, etc.).	DS	Autres organismes externes	Répondre aux demandes d'aide	Répondre à 100 % aux demandes d'aide psychosociale	\$\$	2029
8.5 Accompagner les OBNL qui interviennent au niveau de la prévention du décrochage et de la persévérance scolaire.	DS	Autres organismes externes	Répondre aux demandes d'aide	Répondre à 100 % aux demandes d'aide de soutien	\$\$	2029



OBJECTIF 9

CONSERVER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES



La biodiversité et les écosystèmes agissent comme partenaires cruciaux à la pérennité de la région en raison de leur valeur intrinsèque et des **services écologiques** qu'ils fournissent. Le renforcement des **fonctions écologiques** des écosystèmes et des espèces entraîne de fortes retombées en atténuation et adaptation aux changements climatiques, en réglementation de la qualité de l'eau, de l'air et du sol, en pollinisation, en esthétique, en éducation, en possibilités récréatives et en santé physique et mentale du public, qui contribuent ainsi à la vitalité socioéconomique. Les mesures de conservation de la MRC impliquent l'établissement d'aires protégées, l'application réglementaire de la qualité des bandes riveraines, l'amélioration de la **connectivité écologique** et la restauration et la renaturalisation d'endroits dégradés, ainsi qu'une multitude d'autres initiatives. Celles-ci se réalisent dans le cadre du [PRMHHN](#), du [projet Horizon Nature 2.0](#), du [Plan climat](#) et du [projet OASIS](#).

ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
9.1 Conserver et protéger les milieux humides, hydriques et naturels ainsi que la qualité de l'environnement des habitats potentiels en accompagnant et en soutenant financièrement les projets.	Environnement	Géomatique et municipalités	Nombre de milieux humides, hydriques et naturels protégés	100 % des milieux humides potentiels 75 % des milieux naturels	\$\$\$	2033
9.2 Restaurer les environnements dégradés et améliorer le fonctionnement des écosystèmes en accompagnant et en soutenant financièrement les projets.	Environnement	Géomatique et municipalités	Nombre de projets de restauration réalisés	10 projets de restauration par an	\$\$\$	2033
9.3 Mettre à niveau et appliquer la réglementation pour conserver et protéger la biodiversité et les écosystèmes.	Aménagement	Environnement et municipalités	Adoption d'un règlement régional	Couvrir 100 % du territoire de la MRC	\$\$	2027
9.4 Améliorer les connaissances sur les écosystèmes locaux.	Environnement	Géomatique et municipalités	Nombre d'initiatives d'acquisition de connaissances complétées	15 projets d'étude et de caractérisation	\$\$\$	2033
9.5 Sensibiliser les acteurs sur les enjeux environnementaux.	Environnement	Communications, Géomatique et municipalités	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées	1 activité de sensibilisation par an	\$	2036
9.6 Appliquer la réglementation encadrant les rives ainsi que soutenir et faciliter la mise en œuvre de projets visant la restauration et la protection des rives.	Environnement	Géomatique et municipalités	Nombre de kilomètres de bandes riveraines conformes	100 % de conformité des bandes riveraines	\$\$\$	2036



OBJECTIF 10

AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX BIENFAITS DE LA NATURE



Afin de maximiser les bénéfices de la conservation et l'expansion des espaces naturels, ceux-ci doivent également demeurer accessibles à leurs bénéficiaires, particulièrement les jeunes, les gens en situation de pauvreté, les aînés et aux personnes en situation de handicap. La proximité à la nature, que ce soit des trames vertes ou bleues, améliorent la santé publique et la cohésion sociale avec l'atténuation d'îlots de chaleur, l'amélioration de la qualité de l'air et la favorisation d'activités récréatives. La MRC tente d'atteindre cet objectif d'ici 2036 en intégrant les solutions fondées sur la nature dans les choix d'aménagement du territoire et en améliorant l'accessibilité des milieux protégés. Sa réalisation est rendue possible grâce au [PRMHHN](#), au [Plan climat](#), au [projet OASIS](#) et au [projet Horizon Nature 2.0](#).

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
10.1	Assurer, dans la mesure du possible, l'accès aux milieux naturels protégés afin que les citoyens puissent profiter de leurs bienfaits, tout en préservant leur intégrité écologique.	Environnement	Géomatique et municipalités	Nombre de milieux protégés avec un accès public (lorsque compatible avec leur conservation)	100 %	\$	2033
10.2	Prioriser le verdissement et l'aménagement d' infrastructures vertes dans les secteurs à faible canopée, fortement exposés à la chaleur et à haut potentiel de ruissellement.	Environnement	Aménagement, Géomatique et municipalités	Nombre/ % de secteurs prioritaires verdis % d'augmentation de la canopée urbaine	1 projet par an	\$\$\$	2036
10.3	Mettre en œuvre la connectivité écologique en milieu rural et urbain pour notamment faire face aux changements climatiques.	Aménagement	Environnement, Géomatique et municipalités	Identifier les corridors écologiques Nombre de projets de connectivité écologiques réalisés	Création d'une carte 2 projets par an	\$ \$\$\$	2027 2036
10.4	Sensibiliser les citoyens aux projets de conservation, connectivité, infrastructure verte, etc. (panneaux d'interprétation, couverture médiatique, réseaux sociaux, etc.).	Communications	Aménagement, Environnement et municipalités	Nombre de campagnes de communication réalisées	Promotion de 100 % des projets réalisés	\$	2036



OBJECTIF 11

OPTIMISER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)



La MRC a comme responsabilité d'administrer la gestion des matières résiduelles générées sur son territoire. À cet effet, la MRC vise à l'optimiser en appliquant ses règlements numéros 214 et 215 et le principe hiérarchique des 3RV-E (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation et Élimination). La GMR saine limite le gaspillage de ressources naturelles et matérielles, réduit les coûts d'élimination et offre des sources de revenu et d'emploi. De plus, elle maintient la salubrité de l'environnement et réduit les émissions de GES liées à l'enfouissement. En misant sur la sensibilisation, la valorisation des infrastructures existantes et les pouvoirs réglementaires de la MRC, les principales inefficacités en GMR sur le territoire seront ciblées et corrigées. Les actions suivantes contribuent à réduire les déchets enfouis, provenant de tous les secteurs, jusqu'à 425 kg/pers./an d'ici 2030, en cohérence avec le [Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2030](#) de la [Communauté métropolitaine de Montréal \(CMM\)](#).

ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
11.1 Réduire la quantité de matières résiduelles éliminées en misant sur l'amélioration du tri à la source et en cherchant des alternatives à l'enfouissement.	Environnement	Géomatique, Communications et municipalités	Quantité de matières résiduelles éliminées dans le secteur résidentiel	170 kg/pers./an	\$ \$	2030
11.2 Sensibiliser, mobiliser et accompagner le secteur résidentiel à la gestion conforme des matières résiduelles.	Environnement	Communications, Géomatique et municipalités	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées	10 activités réalisées	\$ \$	2036
11.3 Sensibiliser, mobiliser et accompagner les secteurs ICI à la gestion conforme des matières résiduelles.	Environnement	Communications, SDE et municipalités	Pourcentage d'ICI sensibilisés	70 %	\$	2036
11.4 Mettre à niveau et appliquer la réglementation pour réduire la quantité de matières résiduelles éliminées.	Environnement	Municipalités	Adoption de règlement(s)	Règlement(s) adopté(s) et appliqué(s)	\$	2036
11.5 Encourager l'accès et maximiser la performance des deux écocentres du territoire.	Environnement	Communications et municipalités	Quantité de matières enfouies en écocentre	Passer de 363 t ¹⁸ à 290 t (-20 %)	\$ \$	2036
			Pourcentage des ménages de la MRC qui utilisent les services des écocentres	Passer de 50 % ¹⁸ à 70 %		



METTRE EN ŒUVRE LES STRATÉGIES D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION À LA CRISE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les changements climatiques d'origine anthropique constituent une crise réelle qui exige des mesures concrètes pour en atténuer les effets, s'y adapter et assurer la pérennité de la collectivité de la MRC, tout en contribuant aux efforts planétaires. En contribution aux cibles [fédérales](#) et [provinciales](#) de carboneutralité d'ici 2050, la MRC s'engage à réduire ses émissions de GES par rapport à ses émissions en 2023 (4 477 tCO₂eq au niveau corporatif et 362 775 tCO₂eq au niveau collectif¹¹) d'ici 2036, dans une perspective de [transition juste](#). Les actions suivantes relèvent directement du [Plan climat](#), du [projet OASIS](#) et du [projet Horizon Nature 2.0](#).

	ACTION	SERVICE RESPONSABLE AU SEIN DE LA MRC	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR	CIBLE	BUDGET*	ÉCHÉANCIER
12.1	Mettre en œuvre le Plan de réduction des émissions de GES 2026-2036 de la MRC et soutenir les municipalités dans leur démarche d'atténuation des émissions de GES.	Environnement, Aménagement et SDE	Municipalités et autres partenaires	Réduction d' émissions de GES corporatifs	-20 %	\$\$\$	2036
				Réduction d' émissions de GES collectifs	-35 %		
12.2	Mettre en œuvre le Plan d'adaptation aux effets des changements climatiques 2026-2036 de la MRC .	Environnement	SDE, Aménagement, Géomatique, municipalités et autres partenaires	Nombre de projets d'adaptation réalisés (villes et MRC)	100 % des projets du plan d'adaptation mis en œuvre	\$\$\$	2036
12.3	Sensibiliser et mobiliser les parties prenantes dans la transition climatique locale.	Environnement et SDE	Communications, Géomatique, municipalités et autres partenaires	Nombre d'activités de sensibilisation et de mobilisation réalisées	2 activités par an	\$	2036
12.4	Intégrer les risques climatiques dans les planifications régionale et municipale et faire évoluer les pratiques.	Aménagement et Environnement	Géomatique et municipalités	Intégrer dans le schéma d'aménagement et de développement (SAD) au moins un indicateur régional lié à la résilience des communautés	1 indicateur régional intégré	\$	2030

ANNEXE 1 : GLOSSAIRE DE TERMES, D'ABRÉVIATIONS ET D'ACRONYMES

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT :

L'organisation transfrontalière des activités nécessaires pour produire des biens ou fournir des services, depuis l'utilisation d'intrants jusqu'à la commercialisation en passant par différentes phases de conception, de fabrication et de livraison.

COMITÉ SOCIAL DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (COMITÉ SOCIAL) :

Groupe d'employé(e)s de la MRC qui organisent les activités entre collègues à l'interne.

COMMUNICATIONS :

L'équipe du Service des communications est responsable de la diffusion de l'ensemble des informations de l'organisation de la MRC à transmettre à l'interne et à l'externe.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) :

Un organisme qui planifie, coordonne et finance les compétences stratégiques qui façonnent le territoire, accompagne les municipalités et défend les intérêts du Grand Montréal. Elle exerce notamment des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'habitation, du transport collectif et de l'environnement.³

CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE :

Propriété des habitats écologiques d'êtres interconnectés pour permettre la libre circulation des espèces et la conservation de leur équilibre biogénétique, malgré l'occupation humaine environnante.¹⁴

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE :

Passage qui relie des écosystèmes et qui permet à la faune et à la flore de se déplacer librement entre les habitats.¹⁵

ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.¹⁴

DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DS) :

La MRC de Marguerite-D'Youville emploie une ressource dédiée au développement social et local afin de soutenir la gestion des enjeux socioéconomiques du territoire. Ce poste vise à promouvoir l'équité, la santé, la sécurité et la qualité de vie pour tous les citoyens, dans une perspective inclusive et sans exclusion sur l'ensemble du territoire.

ÉMISSIONS DE GES CORPORATIFS :

Émissions de GES en provenance des bâtiments, des véhicules, des équipements motorisés et des autres installations de la MRC.⁹

ÉMISSIONS DE GES COLLECTIFS :

Émissions produites par des activités s'étendant à l'ensemble du territoire couvert par la MRC. Cela comprend les GES émis par les secteurs d'activités suivants : bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels, transports, matières résiduelles de la collectivité.⁹

FONCTION ÉCOLOGIQUE :

Rôle d'un organisme ou d'un processus écologique au sein d'un écosystème. L'écosystème est perçu comme une structure dynamique dont l'équilibre est assuré par l'accomplissement, en son sein, de diverses tâches, qui sont les fonctions écologiques.¹⁴

GAZ À EFFET DE SERRE (GES) :

Gaz présent dans l'atmosphère, d'origine naturelle ou anthropique, qui absorbe et renvoie le rayonnement infrarouge en provenance de la surface terrestre. Les GES contribuant le plus aux changements climatiques sont le dioxyde de carbone, le méthane et le dioxyde d'azote.¹⁴

HABITATION À LOYER MODIQUE (HLM) :

Immeuble d'habitation subventionné, destiné à loger des personnes sélectionnées selon leur revenu peu élevé.¹⁴

INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI) :

Acronyme utilisé particulièrement dans le contexte de la GMR, regroupant les organisations publiques et privées qui génèrent des matières résiduelles dans le cadre de leurs activités.

INFRASTRUCTURE VERTE :

Ensemble des aménagements de milieux de vie humains qui intègre des éléments de la nature pour améliorer la qualité de l'environnement.¹⁴

LOGEMENT HORS MARCHÉ :

Correspond à tous les logements détenus par une entité qui ne vise pas à réaliser de profits : OBNL, coopérative, gouvernement, société paramunicipale.¹⁸

MAILLAGE :

Constitution d'un réseau d'entreprises ou d'organismes par des rapprochements et des collaborations de toute nature qui ne limite pas pour autant l'indépendance des entreprises ou organismes concernés.¹⁴

MOBILITÉ DURABLE :

La capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer de manière qui limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.¹⁴

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) :

Territoire regroupant des municipalités et, dans certains cas, des territoires non organisés, sur lequel s'exerce une autorité fixée par la loi d'application générale.¹⁴

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (ORH) :

Organisme ayant la responsabilité de la gestion des HLM du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville. Ce service s'adresse aux ménages à faible revenu en leur permettant de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu.¹³

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) :

Le principal forum mondial où les pays peuvent soulever des questions, discuter des problèmes les plus complexes et y apporter une réponse commune. L'ONU constitue un forum où ses membres peuvent exprimer leurs points dans ses organes et commissions. Grâce à son rôle dans le dialogue et la négociation, l'ONU est devenue un mécanisme permettant aux gouvernements de trouver des domaines d'entente et de résoudre ensemble des problèmes.¹⁵

ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) :

Organisme constitué exclusivement à des fins sociales, éducatives, religieuses ou philanthropiques, sans objectifs ni activités visant à procurer à ses membres un quelconque avantage économique ou profit.¹⁴

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER QUÉBEC (PSLQ) :

Les suppléments au loyer permettent à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives ou des OBNL d'habitation tout en payant un loyer similaire à celui qu'ils paieraient dans une HLM.⁵

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SAD) :

Le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC.⁸

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (SDE) :

Favorise l'essor économique de la MRC par l'entremise du développement local et de l'entrepreneuriat. Il offre un accompagnement professionnel et personnalisé aux entrepreneurs du territoire.¹²

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (AMÉNAGEMENT) :

Remplit le devoir de la MRC requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979) pour planifier, gérer et développer l'organisation territoriale de la région, tant dans les sphères urbaines que vertes.¹¹

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (ENVIRONNEMENT) :

Répond aux enjeux environnementaux et de durabilité du territoire avec la planification concrète de programmes et de projets touchant la conservation et la restauration, la GMR, le changement climatique et la gestion des milieux humides, hydriques et naturels.

SERVICE DE LA GÉOMATIQUE DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (GÉOMATIQUE) :

A comme principale mission de répondre aux besoins en géomatique des différents services de la MRC de Marguerite-D'Youville (aménagement du territoire, environnement, communications, patrimoine, ingénierie, sécurité incendie) et de ses six municipalités locales.¹¹

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE (RESSOURCES HUMAINES) :

Service interne responsable du recrutement et de l'accueil de nouveaux employés et de l'environnement de travail dans son ensemble.

SERVICE ÉCOLOGIQUE :

Fonction d'un écosystème dont bénéficient les humains. Les services écologiques sont généralement regroupés en quatre catégories : 1) les services de régulation, 2) les services d'approvisionnement, 3) les services ontogéniques et 4) les services socioculturels.¹⁴

TONNE D'ÉQUIVALENT DIOXYDE DE CARBONE (TCO₂ ÉQ) :

Valeur de référence qui permet d'exprimer en une unité commune les quantités d'émission de différents gaz à effet de serre, établie en comparant leur potentiel de réchauffement planétaire au cours d'une période donnée à celui du dioxyde de carbone.¹⁴

ANNEXE 2: RÉFÉRENCES

1. Bureau international du Travail. (2016). Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Rapport IV). Conférence internationale du Travail. https://webapps.ilo.org/public/libdoc/ilo/2016/116B09_43_fren.pdf
2. Centraide du Grand Montréal. (2021). Coup d'œil sur la MRC de Marguerite-D'Youville. Centraide du Grand Montréal. <https://www.centraide-mtl.org/portraits-de-quartier/rive-sud/mrc-de-marguerite-dyouville/>
3. Communauté métropolitaine de Montréal. (2026). À propos de la Communauté métropolitaine de Montréal. CMM. <https://cmm.qc.ca/a-propos/>
4. Élément, M., Lestage, F., et Provost, C. (2025). Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels. MRC de Marguerite-D'Youville. [Plan-Regional-Milieux-Humides-Hydriques-Naturels-31-01-2025-web-final](#)
5. Gouvernement du Québec. (2026, 14 juillet) À propos du Programme de supplément au loyer Québec. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/location/aides-financieres-au-logement/programme-supplement-loyer-quebec/a-propos-du-programme>
6. Institut de la statistique de Québec. (2025). Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions. Statistique Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/16/mrc/59>
7. Lestage, F. (2025). Modification du schéma d'aménagement et de développement numéro 162-33 [Document explicatif]. MRC de Marguerite-D'Youville.
8. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2024, 4 octobre). Schéma d'aménagement et de développement du Guide La prise de décision en urbanisme. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/planification/schema-amenagement-developpement#c240665>
9. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2025). Guide méthodologique pour la réalisation d'un inventaire des émissions de GES d'un organisme municipal. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/programmes/accelerer-transition-locale/guide-methodologique-inventaire-ges-organisme-municipal.pdf>
10. MNP. (2025). Inventaire 2023 des émissions de gaz à effet de serre de la MRC de Marguerite-D'Youville. MRC de Marguerite-D'Youville.
11. MRC de Marguerite-D'Youville. (s.d.) Aménagement du territoire. MRC de Marguerite-D'Youville. <https://margueritedyouville.ca/services/services-aux-citoyens/amenagement-du-territoire>
12. MRC de Marguerite-D'Youville. (s.d.) Développement économique: À propos. MRC de Marguerite-D'Youville. <https://margueritedyouville.ca/developpement-economique/sde/a-propos>
13. MRC de Marguerite-D'Youville. (s.d.) Office régional d'habitation (ORH) de Marguerite-D'Youville. MRC de Marguerite-D'Youville. <https://margueritedyouville.ca/services/services-aux-citoyens/office-regional-dhabitation-orh>
14. Office québécois de la langue française. (2026). La Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française. Vitrine Linguistique OQLF. <http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>
15. Organisation des Nations Unies. (s.d.) À propos de l'ONU. Nations Unies. <https://www.un.org/fr/about-us>
16. Service de Développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville. (2026). Tendances et potentiel de développement dans la MRC de Marguerite-D'Youville. MRC de Marguerite-D'Youville. https://margueritedyouville.ca/storage/app/media/uploaded-files/resume_portrait_emploi.pdf Service de l'Environnement et du Développement durable de la MRC de Marguerite-D'Youville. (2026). Bilan GMR 2025 [Présentation PowerPoint]. MRC de Marguerite-D'Youville.
17. Ville de Montréal. (2026, 14 janvier). Logements hors marché dans l'agglomération de Montréal. Données Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vmtl-logements-sociaux>

UN PROJET PORTÉ ET SOUTENU PAR LA

